
Racine et la Bible

Dès le sous-titre, les trois dernières œuvres de Racine publiées de son vivant reconnaissent la dette de l'auteur à l'égard de la Bible. *Esther* et *Athalie* sont données l'une et l'autre comme tragédie « tirée de l'Écriture sainte » ; même si le nom du poète est réduit à l'initiale du patronyme (*Faits par Monsieur R... pour estre mis en Musique*), chacun des quatre *Cantiques spirituels* comporte une référence précise : I. *A la louange de la Charité* (tiré de saint Paul, I Corinth., chap. 13), II. *Sur le bonheur des justes, et sur le malheur des réprouvés* (tiré de la Sagesse, chap. 5), III. *Plainte d'un Chrétien, sur les contrariétés qu'il éprouve au dedans de lui-même* (tiré de saint Paul aux Romains, chap. 7), IV. *Sur les vaines occupations des Gens du Siècle* (tiré de divers endroits d'Isaïe et de Jérémie). Les Préfaces des tragédies permettent d'explicitier le propos, de définir les intentions, et d'indiquer avec précision les sources ; on vient de voir la minutie avec laquelle Racine prend soin d'éclairer ses lecteurs, éventuels auditeurs, voire interprètes potentiels, sur les textes scripturaires dont il s'inspire dans les *Cantiques*, composés par ailleurs avec un remarquable souci d'équilibre dans la mise à contribution de l'Ancien et du Nouveau Testament. Sans négliger la donnée chronologique qui fait de ces trois œuvres des productions de la maturité de l'écrivain, époque de sa vie où l'homme s'estimait plus à l'écart des querelles morales relatives à la « légitimité » du théâtre que « converti » au sens catéchétique du terme, la vérité d'une existence envisagée dans son devenir, et d'autres témoignages, démontrent que la culture biblique du poète Racine fut le fruit d'un approfondissement naturel, ou, si l'on veut, de

la croissance en lui d'une semence plantée, intelligence et âme confondues, dès le jeune âge. Baptisé à la naissance, élevé par des femmes pieuses, confié adolescent à un collège catholique dirigé par un chanoine, alternativement avec les Petites Ecoles, puis soumis à Uzès à un noviciat beaucoup plus sérieux qu'on ne l'a dit parfois (ancien maître des novices de la Congrégation de France des chanoines de Saint-Augustin, et lui-même très exact à sa profession et à ses devoirs de prière publique, l'oncle Antoine Sconin n'aurait toléré aucun relâchement), Racine enfant, puis jeune homme a suivi les offices, récité, lu ou chanté nombre de Psaumes, entendu lire et commenter mainte page des Ecritures, selon la version « clémentine » de la Vulgate, alors en grand honneur dans la liturgie. Il la connaît si bien qu'il cite ironiquement saint Matthieu lors de la dispersion des Solitaires :

Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. Cette prophétie n'a jamais été plus parfaitement accomplie, et de tout ce grand nombre de Solitaires, à peine reste-t-il M. Guays et maître Maurice¹.

Ce qui nous importe ici, c'est que la citation arrive avec un total à-propos, qu'elle est faite en latin sans traduction, ni pour le compte du scripteur, ni à l'usage du destinataire : il s'agit bien d'un fait de culture. Quelques mois plus tard, La Fontaine, correspondant autrement subtil que le frivole abbé Le Vasseur, mais en son temps soumis lui aussi à un noviciat, La Fontaine se voit gratifier d'une allusion, d'une suite d'allusions plus délicate, encore que moins évidente.

Racine vient d'arriver à Uzès, et la beauté des Uzétiennes lui remet en mémoire l'expression de Térence dans *L'Eunuque* : « *Color verus, corpus solidum & succi plenum* », et d'ajouter :

Mais comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage : aussi bien ce serait profaner une maison de Bénéficiaire comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière. *Domus mea domus orationis.* (...) On m'a dit : Soyez aveugle. Si je ne le puis être tout à fait, il faut du moins que je sois muet².

La citation vient d'Isaïe, LVI, 7 ; elle se trouve ironiquement reliée au titre de la pièce de Térence par ce fait que le verset 4 de ce même chapitre LVI d'Isaïe est consacré à la vertu de virginité qui sied aux prêtres et aux religieux ; le prophète y rappelle les promesses du Seigneur aux *eunuques* (ce terme désignant ici ceux qui renoncent volontairement aux plaisirs de la chair), et la suite du même chapitre (v. 10) se lit : « *Speculatores ejus caeci omnes... (...) canes muti non valentes latrare* » (Les gardiens d'Israël sont tous aveugles... Ce sont des chiens muets qui ne

1. RACINE, *Œuvres*, éd. des Grands Ecrivains de la France, 2^e éd. (par la suite abrégé en GEF), VI, p. 419.

2. RACINE, GEF, VI, p. 427, et *Lettres d'Uzès*, Uzès, Ed. du Tricentenaire, 1963, p. 4.